



Tournai Yacht Club Asbl

Cotisations 2009

Membres (cotisations 'familiales') :

La cotisation de base n'est payable qu'une fois par famille.

- Membre non naviguant (sans licence)	75 €
- Membre Dériveur ou Planche à voile (avec licence et assurance)	125 €
Comprenant :	
Cotisation de base	75 €
Une place de parking	50 €
Une licence de catégorie 3	
Place de parking dériveur supplémentaire	25 €
- Membre Micro et Micro-croiseurs (avec licence et assurance)	150 €
Comprenant :	
Cotisation de base	75 €
Un anneau ponton	75 €
Une licence de catégorie 3	
- Membre Bateau croisière fluviale (avec licence et assurance)	150 €
Comprenant :	
Cotisation de base	75 €
Un anneau berge	75 €
Une licence de catégorie 3	
Suppléments :	
par mètre de berge	10 €
- Comprend la berge ainsi qu'un terrain semi-privatif de la longueur réservée	
- Participation frais de tonte	60 €
En plus : raccordement électricité (première année)	75 €

Licences supplémentaires :

- Licence catégorie 3 supplémentaire	5 €
- Licence catégorie 2	7 €
- Licence catégorie 1	25 €

Divers :

Carte d'accès aux douches et sanitaires (caution)	10 €
---	------

Pour les membres belges :

C.C.P. Banque de la Poste : 000-0199622-93

Pour les membres français :

C.P.H. Banque rue Perdue, 7 B-7500 TOURNAI

CODE IBAN: BE18 1261 0368 2865 CODE BIC: GKCCBEBB

Licences FFYB :

Catégorie 1 : sportif de haut niveau ou espoir sportif au sens du décret du 26/4/99 organisant le sport en communauté Française. Ce sportif est soumis à au moins deux examens annuels pratiqués dans un centre médical spécialisé dans la médecine sportive.

Catégorie 2 : sportif qui pratique régulièrement la compétition sans faire partie de la catégorie 1. Ce sportif est soumis à au moins un examen médical annuel effectué par le médecin de son choix qui atteste de son aptitude physique à pratiquer la compétition à ce niveau.

Catégorie 3 : membre pratiquant des activités de délassement et de plein air en dehors de toute compétition. N'est soumis à aucune obligation de visite médicale.